

"La Conférence des évêques n'est pas au-dessus des prêtres"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 2 décembre 2016



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Cette citation est délectable et je conseille à tout prêtre (et a fortiori tout évêque) de la conserver bien précieusement.

Lors du débat parlementaire sur la proposition de loi soutenue par le gouvernement qui vise à étendre le délit d'entrave à l'avortement aux sites internet, les députés socialistes, dont **Catherine Coutelle**, présidente de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes, ont fait part d'un courriel, reçu la veille, de la part d'un prêtre. Le courriel envoyé se résume en fait à cette phrase.

Si vous signez la proposition de loi de demain interdisant les sites internet pro-vie, vous signez votre entrée dans l'enfer éternel !

un prêtre

Contacté par [franceinfo](#), le prêtre en question, qui pratique aussi l'exorcisme, reconnaît être l'auteur du message, mais souhaite garder son anonymat "*pour des raisons de sécurité*" :

"En signant la condamnation d'un innocent, ils prennent de grands risques pour leur salut éternel. Ils s'opposent à la loi naturelle, à la loi de Dieu. Tuer un enfant dans le ventre de sa mère ne peut pas être un acte bon. C'est criminel".

Par ailleurs, ce prêtre estime qu'avec cet amendement, "*les femmes n'auront plus l'occasion de sauver leur enfant*". "*Ce texte veut supprimer toute information possible*".

Il semble donc que les parlementaires craignent encore l'enfer éternel...

France Info a contacté la Conférence des évêques de France qui a fait cette réponse savoureuse :

"Chaque prêtre a le droit d'écrire ce qu'il veut, il n'y a pas de lien hiérarchique, la Conférence des évêques n'est pas au-dessus des prêtres mais à leur service. Par ailleurs, nous avons déjà dit ce que nous pensions de la proposition de loi, maintenant nous laissons faire le travail".